

**SOUTENANCE
THÈSE DE DOCTORAT
EN ARCHITECTURE**



MILENA KOUTANI

**PENSÉES ET PRAXIS INSTITUANTE DU COMMUN.
UNE TROISIÈME VOIE POUR DES
ALTERNATIVES URBAINES**

ate
architecture
territoire
environnement
UR7464

12 DÉCEMBRE 2025 • 14H

AMPHI JEAN DUMINY • ENSA NORMANDIE

Laboratoire ATE (Architecture Territoire Environnement)

École nationale supérieure d'architecture de Normandie

École doctorale 556 - HSRT • Normandie Université

DIRECTEUR DE THÈSE

Bruno Proth

Professeur

ENSA Normandie, ATE

MEMBRES DU JURY

Silvana Segapeli,

Professeure des universités,

ENSA Saint-Etienne (Rapporteuse)

Mathias Rollet,

Maître de conférences HDR,

ENSA Grenoble (Rapporteur)

Catherine Deschamps,

Professeure des universités, ENSA

Paris-La Villette (Examinatrice)

Florence Bouillon,

Maîtresse de conférences, Université

Paris 8 (Examinatrice)

Arnaud Le Marchand,

Maître de conférences HDR,

Université du Havre (Examineur)

Depuis les années 2000, le commun s'est imposé dans de nombreux champs disciplinaires et dépasse aujourd'hui son cadre initial, élaboré par les travaux précurseurs d'Elinor Ostrom. S'il se caractérise comme une co-activité entre des individus au sein d'un collectif, le commun représente également dans la production de l'espace une troisième voie au-delà de l'action de l'État et des contraintes du marché. Cette recherche doctorale porte sur ce travail du (faire-)commun, intégré dans le champ urbain et architectural, où s'expérimentent de nouveaux modes d'habiter coopératifs, alternatifs et parfois radicaux.

Pour ce faire, nous prenons appui sur différents terrains d'enquête en Seine-Maritime : le suivi de l'occupation du Foyer Sainte-Marie par le collectif des Jardins Joyeux, arrimé à d'autres luttes passées et expérimentations en cours au sein de la métropole rouennaise (Ferme des Bouillons, Tiers-lieu du 40 et squat de la Grenouille). L'étude d'autres structures, comme le Hangar Zéro au Havre nous a également permis d'approfondir les étapes du conditionnement du commun, mis

MOTS CLÉS

commun
communs urbains
bien commun
commoning
droit à la ville
tiers-lieu
tiers-espace
squat
autonomie
gouvernance par les pairs

en relation avec un droit à la ville renouvelé : de l'ouverture d'un tiers-espace, aux enjeux d'une gouvernance par les pairs, en passant par la définition, les identifications et la transformation d'un « moi imbriqué » au sein d'une action collective. Au cœur d'un mouvement de résistance instituant, ces terrains ont révélé des intérêts antagonistes sur le territoire, puisqu'ils contestent le droit absolu de propriété, en accordant une prévalence à la destination sociale d'un espace, son accès, son usage et sa mutualisation. Dans un contexte de nouveau régime climatique et face à l'émergence de nouvelles enclosures, ces zones conflictuelles nous permettent d'interroger nos besoins, nos désirs, nos renoncements.

En définissant le commun et ses implications architecturales et urbaines d'une part, et en évaluant ses ramifications au sein de projets alternatifs d'autre part, cette recherche vise à analyser de nouvelles formes de liens mutualistes, solidaires et coopératifs, susceptibles de faire naître, structurer et stimuler des transformations urbaines inédites.

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE & HORAIRE

12 décembre 2025 à 14h

LIEU

Amphithéâtre Jean Duminy
École nationale supérieure
d'architecture de Normandie
27, rue Lucien Fromage
76160 Darnétal

TRANSMISSION EN VISIOCONFÉRENCE

[lien viso soutenance de thèse](#)

CONTACT

Miléna Koutani
milena.koutani@rouen.archi.fr